

DIRECTION DU SERVICE JURIDIQUE  
ET DU GREFFE

---

**AVIS PUBLIC**

---

**ENTRÉE EN VIGUEUR**

**RÈGLEMENT NUMÉRO 2024-M-371-1  
MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 2024-M-371 SUR LA TARIFICATION DES SERVICES  
MUNICIPAUX**

**AVIS PUBLIC** est donné par la soussignée de ce qui suit :

Lors de la séance tenue le 20 février 2024, le conseil municipal a adopté le règlement suivant, lequel entre en vigueur en date de la présente publication :

- Règlement numéro 2024-M-371-1 modifiant le règlement numéro 2024-M-371 sur la tarification des services municipaux.

Le présent règlement a pour objet :

- De modifier l'annexe C concernant la tarification du Service des travaux publics;
- De modifier l'annexe E concernant la tarification du Service de la planification du territoire et du développement durable;
- De modifier l'annexe G concernant la tarification du Service du génie et des infrastructures;
- De créer l'annexe H concernant la tarification du Service de la transition écologique.

Le règlement est disponible pour consultation sur le site Internet de la Ville, par le biais de la section « Accès rapides » et le bouton « Conseil municipal – documents pour la prochaine séance – 20 février 2024 » et à l'hôtel de ville sis au 50, rue Saint-Joseph à Sainte-Agathe-des-Monts, du lundi au jeudi de 8 heures à 17 heures et le vendredi de 8 heures à 12 heures (sauf les jours fériés) ou en faisant la demande par courriel à l'adresse [greffe@vsadm.ca](mailto:greffe@vsadm.ca) ou par téléphone au 819-326-4595, poste 3260.

Fait et donné à Sainte-Agathe-des-Monts, le 21 février 2024.

Anny Després, greffière adjointe